

PROLONGEMENT DE SAISON

Afin d'alléger la lecture du texte, le masculin sera utilisé lorsque le masculin et le féminin peuvent être utilisés.

La présente constitue un rappel pour les clubs qui tiennent des prolongements de saison, un document pour les clubs de l'A.C.P.A.R.C.N.C.A. et un document de travail sur lequel s'appuyer pour établir les modalités de fonctionnement pour les prolongements de saison 2020

Réunion regroupant les responsables des prolongements de saison, tenue au Centre Michel Labadie le 4 novembre 2019. Merci à tous les participants.

NOTE

CE DOCUMENT A ÉTÉ ACCEPTÉ PAR LES RESPONSABLES DES ÉCOLES HORS SAISON EN DATE DU 4 NOVEMBRE 2019

DÉFINITION DES TERMES.

- **Prolongement de saison.**

Activité de patinage autrefois appelée « École Hors Saison ». Cette activité se tient entre la fin mars et la mi-octobre. L'inscription à un prolongement de saison permet aux patineurs de pouvoir se présenter aux tests qui clôturent ces prolongements.

Les prolongements sont : Printemps : 1 session, Été : 2 sessions, Automne :1 session.

- **Frais d'inscription à un prolongement.**

Montant que les patineurs doivent verser à un club qui organise de tels prolongements. Ce montant est fixé par le club avant le début des activités. Ces frais d'inscription peuvent varier d'un club à l'autre et d'un prolongement à l'autre. Ils servent à défrayer les différents coûts d'opération que nécessitent la tenue du prolongement, tels que la ***location de glace, l'administration, les déplacements, la surveillance, etc...***

N. B. aucun remboursement pour quelques raisons que ce soit.

Frais d'inscription aux tests de Patinage Canada.

Frais fixés par Patinage Canada pour s'inscrire à chacun des tests ou à chacune des parties de tests. Ces frais sont retournés à Patinage Canada avec les feuilles de récapitulation de tests

- **Dépenses de tests.**

- ✓ Ce sont les frais occasionnés par la tenue des sessions de tests.
- ✓ Tous les frais occasionnés par la tenue des tests (téléphones, papiers, dépenses des bénévoles, dépenses des officiels, glaces additionnelles, etc.) sont additionnés et divisés par le nombre total de parties de tests essayés au cours de la session.
- ✓ Le montant obtenu constitue les dépenses de tests et glace.
- ✓ Ces frais sont repartis dans les clubs regroupés au prorata du nombre de parties de tests essayés.

Les dépenses de tests sont assumées par les patineurs. Selon l'article #4104e des règlements de Patinage Canada, le club doit prévenir à l'avance les patineurs qu'ils devront assumer eux-mêmes les frais de tests en tout ou en partie.

Le club doit informer les parents du coût approximatif de ces dépenses de tests.

Si des sommes sont perçues à l'avance par le club pour défrayer les dépenses de tests et que ces sommes sont supérieures aux coûts réels, le surplus devra être retourné aux patineurs impliqués.

LE CLUB NE DOIT TIRER AUCUN PROFIT DES DÉPENSES DE TESTS

Fonctionnement, modalités et règles

- **Durée.**

La durée des activités de glace devra être d'au moins **quatre (4) semaines (au calendrier)**.

- **Admissibilité aux tests.**

Seuls, les patineurs inscrits à une prolongation de saison, de quatre semaines avant la session de tests seront admissibles aux tests.

De plus, un patineur ne peut s'inscrire à un test autre que dans la discipline à laquelle il est inscrit au prolongement de saison. Ex : un patineur inscrit en danse, ne peut passer un test de style libre. **Les Sports études sont admissibles à la session de tests du mois de mai (style libre seulement). Pour le programme apprenti athlètes qui offre les 3 disciplines les patineurs sont admissibles à la session de tests de printemps pour les 3 disciplines.** Pour les autres disciplines, les patineurs devront s'inscrire à une prolongation de saison, ils doivent également répondre aux exigences des responsables de tests et doivent partager les tâches et la glace.

- **Glace.**

Chaque club et sports-études regroupés pour une session de tests doit fournir des heures de glace équivalentes aux heures de glace que nécessitent les tests qu'ils présentent.

Si un club ne parvient pas à couvrir le temps de glace que nécessite la tenue des tests, il devra s'attendre à compenser de façon monétaire la glace que les autres clubs fournissent et paient pour lui.

Théoriquement, il ne devrait pas y avoir de location de glace chargée dans les frais de tests puisque chaque club couvre son temps des tests.

Un montant de 15 \$ sera chargé pour différents frais administratifs par partie de test.

- **Partage des frais.**

Lorsque toutes les dépenses occasionnées par le regroupement des tests sont connues, les clubs et sports-études qui se sont regroupés doivent se réunir, totaliser les dépenses de tests et déterminer les frais par partie de tests. Par la suite, chaque club assume ses responsabilités financières au prorata des tests qu'ils ont présentés.

ATTENTION:

Ne placez pas votre club en difficulté auprès de Patinage Canada pour quelques sous. Exigez moins et prévoyez plutôt un coussin de fonctionnement dans les frais d'inscription du prolongement.

IMPORTANT

Le responsable des tests de la session doit faire parvenir un bilan du coût des tests à la personne **responsable de la Région** en indiquant les frais de tests que chaque club a demandé en avance à ses patineurs. Le responsable des tests de la session doit faire parvenir une copie du formulaire de récapitulation des tests à la responsable des tests de la région par courriel.

Claudine Robitaille

☎ 418-831-7273

@ tests@acparqca.com

AVERTIR SANS FAUTE : S'IL Y A CHANGEMENT DE RESPONSABLE POUR LES TESTS.

NOTE

Les responsables des sessions de tests pour l'année 2020 ont été déterminés lors de la réunion du 4 novembre 2019.

N.B. : les clubs responsables des prolongements de saison d'automne, se réservent le droit de regrouper les tests centralisés.

Responsable Prolongation de saison :

Nicole St Gelais

☎ 418-240-2240

@ niki@charlevoix.net

RESPONSABLES POUR LES SESSIONS DES TESTS DE PRINTEMPS 2020

Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque et Nadia Larivière	St-Georges Nancy Veilleux	Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge, St-Étienne et Lévis Paul Lacasse et Patrick Sirois	CPA de La Capitale Julie Gingras	CPA Donnacona Amélie Arseneault
--	-------------------------------------	---	--	---

PROLONGEMENT DE SAISON 2020

PRINTEMPS 2020

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque (tests) @ marie_eve_levesque@hotmail.com ☎ 418-406-1022	6 avril	16 mai	Nadia Larivière (école) @ larivierenadia@gmail.com ☎ 581-982-2120
St-Georges Nancy Veilleux (tests) @nancyveilleux@gmail.com ☎ 418-228-0080	30 mars	30 avril	Lyne Beaudoin (école) @ lynebeaudoin@globetrotter.net ☎ 418-230-7770
Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge Paul Lacasse @ cpasfscr@hotmail.com 418-933-4671	6 avril	15 mai	Paul Lacasse (école) @cpasfscr@hotmail.com ☎ 418-933-4671
St-Etienne Patrick Sirois (tests) @psgb@videotron.ca ☎ 418-831-5982	6 avril	16 mai	Patrick Sirois (école) @psgb@videotron.ca ☎ 418-831-5982
Lévis Nancy Alexandre @coulombealexandre001@gmail.com ☎ 418-838-9712	13 avril	22 mai	Virginie Pouliot Roberge (école) @vir_pr@hotmail.com ☎ 418-837-0702
CPA De la Capitale Julie Gingras (tests) @ djou_999@hotmail.com ☎	6 avril	15 mai	Nathalie Provost (école) @ nath_provost@hotmail.com ☎ 418-840-2604
CPA Donnacona Amélie Arseneault (tests) @ amelie_arseneault6@hotmail.com ☎ 418-876-1358	1 ^{er} avril	1 ^{er} mai	Amélie Germain (école) @ ameliegermain2@gmail.com ☎ 418-571-3997

Dates de tests printemps 2020

Date	Lieu	Types de tests
30 avril 2020	CPA St-Georges	Intermédiaires et centralisés
9 mai 2020	CPA St-Étienne	Danses centralisées + Danses Diamant
10 mai 2020	CPA Ste-Foy/Sillery/Cap-Rouge	Danses intermédiaires
9 mai 2020	CPA Beauport-Charlesbourg	Intermédiaires et centralisés
15 mai 2020	CPA de la Capitale	Intermédiaires et centralisés

IMPORTANT

AVERTIR SANS FAUTE : S'IL Y A CHANGEMENT DE RESPONSABLE POUR LES TESTS.

Claudine Robitaille

☎ 418-831-7273

@ tests@acparqca.com

PROLONGEMENT DE SAISON 2020

ÉTÉ 2020

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque (tests) @ marie_eve_levesque@hotmail.com ☎ 418-406-1022	29 juin	14 août	Joanne Godin (école) @ joannegodin2@gmail.com ☎ 418-559-6967
CPA De la Capitale Julie Gingras (tests) @ djou_999@hotmail.com ☎	29 juin	14 août	Nathalie Provost (école) @ nath_provost@hotmail.com ☎ 418-840-2604
Ste Marie Pascale Boivin (tests) @ boivinpascale@hotmail.com ☎ 418-935-3420	Pas cette année		Mylène Poulin (école) mylenepoulin2@gmail.com ☎ 418-386-0376
PEPACA Suzanne Giroux (tests) @ suzanne.patin@hotmail.com ☎ 418-988-1246	29 Juin	14 août	Lise Bellemare (école) @ almalapi@hotmail.com 418-836-8471

RESPONSABLES POUR LA SESSION DES TESTS ÉTÉ 2020

Beauport-Charlesbourg Marie-Ève Lévesque et Nadia Larivière	Ste-Marie Pascale Boivin	PÉPACA Suzanne Giroux	CPA de La Capitale Julie Gingras
--	------------------------------------	---------------------------------	--

Dates de tests été 2020

Date	Lieu	Types de tests
Semaine du 10 août 2020	CPA De la Capitale	Intermédiaires, centralisés
10 août 2020	PÉPACA	Intermédiaires

IMPORTANT

AVERTIR SANS FAUTE :

- Pour vos dates de tests le plus tôt possible
- S'il y a changement de personne responsable pour les tests





Claudine Robitaille

 **418-831-7273**

@tests@acparqca.com

PROLONGEMENT DE SAISON 2020

AUTOMNE 2020

<u>C.P.A.</u>	<u>DÉBUT</u>	<u>FIN</u>	<u>RESPONSABLE</u>
Pont-Rouge Hélène Leclerc (tests) @pierellen@globetrotter.net  418-873-3930	17 août	13 sept	Nancy Chabot (école) @Nancychabot.cpapontrouge@gmail.com  418-873-8663
St-Isidore Mélanie L'Heureux (tests) @melaniesteeve@videotron.ca  418-889-8256	10 août	9 sept.	Mélanie L'Heureux (école) @melaniesteeve@videotron.ca  418-889-8256

RESPONSABLE POUR LA SESSION DES TESTS AUTOMNE 2020

Hélène Leclerc (418-873-3930)
@pierellen@globetrotter.net

DATE DES TESTS : 11 septembre 2020 au CPA Pont-Rouge

ANNEXE

Pour les tests intermédiaires, les responsables des tests devront demander leurs « **ÉVALUATEURS** ».

Pour les tests centralisés, vous communiquez avec : **Claudine Robitaille, personne responsable pour demander les évaluateurs** au numéro de téléphone : **1-418-831-7273**

Une feuille de récapitulation (**formule 694 ou 134 700 150F**) pour chaque club.

Exemple : si vous avez un prolongement de saison avec quatre (4) clubs lors des tests, vous devez faire parvenir un formulaire de récapitulation pour chaque club. Il doit y avoir quatre (4) formules de récapitulation.

Vous devez faire parvenir une copie par courriel des formules de récapitulation à : Madame Claudine Robitaille (tests@acparqca.com).

Pour les patineurs de « Sport-Études », vous devez vous inscrire pour les tests, à la responsable des tests de votre école de sports-études, qui elle fera l'inscription à la responsable du club qui reçoit pour la journée des tests.